



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, le 23.03.2018

## **DÉBAT PUBLIC MONTAGNE D'OR : NOUS RESTERONS VIGILANTS**

*Alors que le débat public sur le projet de méga mine d'or est officiellement ouverte depuis le 7 mars la coordination des opposants à ce projet destructeur était invitée à rencontrer la Commission en charge de l'organisation du débat public.*

Reçus le 13 mars dernier par la Commission Particulière (CPDP) en charge de l'animation du débat public portant sur le projet de la compagnie Montagne d'or, les membres du Collectif Or de Question ont constaté la bonne volonté affichée par l'équipe présente mais tiennent à pointer du doigt les zones d'ombre qu'il reste à éclaircir afin de garantir la pleine et entière information du public.

Cette réunion a été l'occasion de passer en revue les différentes rencontres prévues par la Commission Particulière au cours de ce débat : réunions d'information, ateliers thématiques, séance d'auditions... les membres du collectif Or de question sont déterminés à assumer le rôle de contradicteurs afin d'assurer que le public puisse réellement peser le pour et le contre.

### **Environnement, emploi, économie, les sujets chauds au microscope !**

Dans le cadre du débat public, le Collectif Or de Question réclame la présence de personnalités issues de la sphère scientifique ou associative, indépendantes de toutes pressions lobbyistes, qui puissent donner une vision claire des impacts liés à la méga-industrie minière.

La Commission Particulière nous a assuré que des experts proposés par nos soins pourront être officiellement invités afin d'aborder les questions de fond avec précision et objectivité.

### **Un dossier d'information encore incomplet**

Pour rappel, une **étude d'impact environnementale** a été réalisée de juin 2014 à mai 2016 par les bureaux d'études WSP (Canada), Biotope et Hydreco (Guyane). Lors de cette étude 467 espèces végétales dont 6 plantes protégées ont été identifiées, de même que 226 espèces d'oiseaux (dont 2 protégées), 27 espèces de mammifères (dont 4 protégées) 41 espèces de poissons, 50 espèces de chauve-souris et 41 espèces d'amphibiens.

Or, cette étude n'a toujours pas été publiée.

Pourtant, un débat public efficace et utile aurait nécessité que l'étude d'impact environnementale complète et définitive, comprenant par exemple, les études de danger (rupture de digue, drainage minier acide, neutralisation des intrants chimiques...) soit remise avant son démarrage.

Mais la compagnie minière s'est retranchée derrière le droit applicable à la procédure du débat public pour refuser cette publication.

Malgré cela, un **état des lieux environnemental** a été demandé à la société Montagne d'or, car nous avons fait valoir que ce document était indispensable pour que des experts puissent se prononcer sur la valeur du dossier fourni au public.

Au regard des données actuelles, on est encore bien loin de ce qu'avait exigé la Commission nationale du débat public le 5 mars 2008, c'est à dire "une fiche thématique sur la préservation de la biodiversité ».

En effet, pour le moment, les documents disponibles en ligne sont des documents d'inventaire réalisés par les gestionnaires de la réserve voisine. Or, nous demandons à pouvoir prendre connaissance des listes d'espèces inventoriées sur le site de la compagnie Montagne d'or, en particulier les espèces protégées et d'une étude d'impact du projet sur ces espèces protégées, ainsi que sur les autres espèces animales et végétales vivant sur le site.

Nous avons également fait valoir que nous souhaitons avoir accès en ligne à l'**étude d'impact archéologique**, réalisée pour le compte de la compagnie Montagne d'or et dont la consultation est aujourd'hui impossible sauf à se déplacer à la Direction des affaires culturelles de Guyane. Alors que ce rapport fait état du "caractère exceptionnel des sites de la région" et d'un "fort potentiel archéologique", le dossier mis en ligne par la compagnie Montagne d'or en livre une version tronquée, totalement évasive et édulcorée qui ne reflète pas avec exactitude les richesses archéologiques du lieu.

Un **bilan carbone préalable du projet Montagne d'or** a également été demandé par les membres du collectif Or de Question et la Commission Particulière s'est engagée à en formuler la demande auprès de la compagnie minière. Nous soutenons que pour que l'évaluation des impacts du projet soit réellement complète, notamment au regard des engagements de la France dans l'Accord de Paris, il est nécessaire que les **conséquences climatiques de la mine** soient communiqués au regard des éléments fournis par la société Montagne d'or.

Le collectif Or de Question est déterminé à faire valoir l'intérêt du public et à **rester vigilant pour assurer la bonne communication des informations** nécessaires à la compréhension des enjeux entourant le projet de méga-mine industrielle.